

---

Adresse de la société de Pierre-Buffière (Haute-Vienne) invitant la Convention à rester à son poste, en annexe de la séance du 6 frimaire an II (26 novembre 1793)

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Adresse de la société de Pierre-Buffière (Haute-Vienne) invitant la Convention à rester à son poste, en annexe de la séance du 6 frimaire an II (26 novembre 1793). In: Tome LXXX - Du 4 Frimaire au 15 Frimaire an II (24 novembre au 5 Décembre 1793) p. 200;

[https://www.persee.fr/doc/arcpa\\_0000-0000\\_1912\\_num\\_80\\_1\\_39332\\_t1\\_0200\\_0000\\_3](https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1912_num_80_1_39332_t1_0200_0000_3);

---

Fichier pdf généré le 19/02/2024

pêtes; vous seuls avez saisi cet heureux fil à l'aide duquel la liberté sortira triomphante du labyrinthe où les malveillants cherchent à l'ensevelir et à l'éteindre.

« Vous avez juré comme nous de maintenir la République ou de périr sous ses ruines; et dans ce moment de convulsion vous ne pouvez quitter le poste où notre confiance vous a placés sans trahir votre serment. Nos regards sont fixés sur la Montagne; c'est de ses influences que nous attendons le salut de la patrie; c'est dans son sein que réside le feu sacré qui se propage sur tous les points de cette vaste République, et vivifie le sol de la liberté. La Montagne ne peut se dissoudre sans entraîner avec elle la chute de l'édifice majestueux qui s'élève à travers les orages.

« Citoyens représentants, quel sera votre choix? celui sans doute des hommes libres, sauver la République ou mourir à votre poste: c'est le devoir que vous impose la confiance nationale. Mourez s'il le faut, nous mourrons avec vous.

« Vive la République! Vive la Montagne!

« *Signé : Les président et secrétaires de la Société populaire de Verfeil.*

« LOMBARD, président; BESSE, secrétaire;  
GARRIGUES, secrétaire. »

N° 61.

*Adresse de la Société de Pierre-Buffière, chef-lieu de canton, district de Limoges, département de la Haute-Vienne, à la Convention nationale (1).*

« Représentants d'un grand peuple,

« Elevés à la hauteur de vos destinées, vous avez anéanti le tyran qui nous avait donné des fers. Deux fois vous avez sauvé la patrie, vous avez étouffé le fédéralisme dans son berceau, et vous formez aujourd'hui cette sainte Montagne si détestée de la tyrannie, mais si chère à la liberté. Ah! qu'elle nous serve de rempart et de bouclier; qu'à ses pieds viennent se briser tous les traits de nos ennemis et tous leurs projets se confondre, car ce n'est pas assez de nous avoir donné la liberté, il faut encore nous en assurer la jouissance en la faisant respecter de ses ennemis. Restez donc à votre poste jusqu'à l'affermissement de la République. Augustes représentants, les besoins de la patrie l'exigent, ses intérêts le commandent, votre amour pour elle vous en fait un devoir, et le peuple le veut. »

(*Suivent 20 signatures.*)

*La Société républicaine de Bourbonne  
à la Convention nationale (1).*

« Bourbonne-les-Bains, département de la Haute-Marne, le 1<sup>er</sup> jour de la 3<sup>e</sup> décade du 1<sup>er</sup> mois de la République française, une et indivisible.

« Législateurs,

« La tête du tyran était tombée sous le glaive de la loi, la République avait été proclamée avec enthousiasme dans toute l'étendue de l'empire français, et l'aurore d'un beau jour commençait à luire sur la France. Nos flatteuses espérances se sont cependant bientôt évaporées; notre malheureuse patrie a été déchirée par la guerre civile, et c'est du sein de la Convention qu'on lançait dans les départements les torches de la discorde: les Brissot, les Guadet, les Buzot, etc., en semant avec profusion leurs perfides maximes, cherchaient à désunir, à diviser, à fédéraliser la République.

« Mais le génie qui préside aux destinées de la France vous a éclairés sur leurs projets coupables; dans votre justice, vous avez frappé ces mandataires infidèles et mis hors la loi ceux qui, par la suite, s'étaient soustraits à la vengeance nationale. Cette mesure sage et vigoureuse paraissait devoir ramener le calme dans vos délibérations, et éloigner les intrigants qui entravaient vos opérations, mais l'esprit des fédéralistes de la Gironde et des hypocrites républicains de Marseille avait empoisonné une partie des membres de la Convention. Vergniaud, Gensonné, Barbaroux avaient encore des complices dans votre sein. A la nouvelle de nos revers dans le nord de la République, on les avait vus faire éclater une joie insolente; on les avait entendus prendre la défense du perfide ami de Custine et déclamer contre des mesures pressantes proposées par votre comité de Salut public.

Votre patience s'est enfin lassée de tant de trahisons et de perfidies. Pour venger la patrie, vous avez, par votre décret du 3 du présent, terrassé et frappé le monstre du fédéralisme jusque dans le marais fangeux où il se cachait adroitement.

« Législateurs, agréez les sentiments de notre reconnaissance pour le sage décret que vous venez de rendre, et nos félicitations sur le courage que vous avez montré jusqu'alors au milieu des périls.

« Continuez de rester fermes au poste où la confiance populaire vous a appelés, continuez de veiller au salut de la patrie, de déjouer les projets de ses ennemis et de punir les méchants. Pour nous, en exécutant les lois que votre sagesse nous donnera, nous jurons de les faire respecter, et de défendre jusqu'à la mort l'unité et l'indivisibilité de la République française.

« *Le Président de la Société républicaine de Bourbonne,*

« H.-B. PERRIGNON. »

(1) *Archives nationales*, carton C 281, dossier 779.

(1) *Archives nationales*, carton C 281, dossier 779.